

FEMMES AUTOCHTONES

*Plus de la moitié des autochtones dans le monde sont des femmes qui vivent dans plus de 90 pays. Ces 20 dernières années, celles-ci ont de plus en plus participé aux événements internationaux qui ont fait valoir les droits des peuples autochtones, les droits des femmes et les droits qui leur sont liés. On sait qu'il y a 20 ans, à Pékin, lors de la 4^{ème} Conférence des Nations unies sur les femmes, elles ont signé la **Déclaration de Pékin sur les femmes autochtones** qui posait les bases de leurs revendications, comme femmes et comme autochtones. Ce fut la première fois que les femmes autochtones ont eu l'occasion de faire valoir, collectivement et au niveau international, la diversité de leurs cultures. Depuis cet événement, les femmes autochtones ont plaidé leur cause et conquis plus d'espace dans les mouvements féministes et les mouvements autochtones.*

Avancées et questions pendantes en 2014

2014 fut une année où difficultés et réalisations se mêlèrent, au niveau international, pour le mouvement des femmes. En fait ce fut la première année où l'Assemblée générale des Nations unies tint un plenum de haut niveau sur les peuples autochtones, connu sous le nom de Conférence mondiale sur les peuples autochtones. Cette conférence mondiale fut l'occasion, pour les femmes, de montrer leurs besoins et leurs réalisations, d'en faire prendre conscience et de lutter pour leurs droits. Elles obtinrent que beaucoup de leurs revendications fussent incluses dans le document final, particulièrement dans les paragraphes 17 à 19 où l'accent fut mis sur le renforcement de leur participation politique, de leur exercice du pouvoir et de leur rôle dirigeant, sur le refus de la discrimination selon le genre et l'appartenance ethnique, sur les droits sexuels et contre la violence envers les femmes et les filles autochtones.¹

Ce résultat fut rendu possible grâce à une intense préparation de la conférence dans laquelle les femmes autochtones s'impliquèrent et obtinrent que leurs voix fussent entendues et prises en considération. Déjà à Lima au Pérou en 2013, à la Conférence mondiale des femmes autochtones, elles avaient adopté un document et un plan d'action, feuille de route politique en vue des événements internationaux de l'année suivante :

- Conférence mondiale des peuples autochtones,
- Commission sur le statut des femmes, CSW 59 – Pékin +20, Le Caire +20 et
- le Calendrier du développement post 2015.

Un autre domaine où les femmes autochtones et leurs organisations furent activement engagées a été la préparation du Fonds international pour le développement agricole (FIDA), Forum 2015 des peuples autochtones. Les femmes autochtones y jouèrent un rôle clé et participèrent à quatre ateliers régionaux préparatoires en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans les Caraïbes et dans le Pacifique .

Dans le cadre du mouvement des femmes, les femmes autochtones participent de plus en plus à la Commission des Nations unies sur le statut des femmes (CSW acronyme anglais). Elle obtinrent l'adoption de deux résolutions : « *Femmes autochtones : dix ans après la déclaration et la plate-forme d'action de Pékin* » qui exige l'adoption de mesures

¹ A/69/L.1

qui assurent la participation pleine et effective des femmes dans tous les domaines sociaux ² et « *Femmes autochtones : actrices clés pour l'éradication de la faim et de la pauvreté* ». ³ Ces résolutions exhortent les États et les agences des Nations unies à adopter des mesures pour promouvoir la capacité des femmes autochtones à exercer le pouvoir et à faire reconnaître leurs droits. Ces deux résolutions ont permis d'établir un calendrier et de mettre l'accent sur la situation particulière des femmes autochtones. Avec le document final de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones (WCIP) elles permettent aussi d'appuyer leurs actions qui, dans le cadre de la Commission du statut des femmes, demandent que la question des capacités politiques des femmes autochtones soit mise à l'ordre du jour des sessions futures. ⁴

Les femmes autochtones affrontent toujours la discrimination, la violence physique et structurelle, le manque de visibilité, la pauvreté, la marginalisation. Cependant, leurs efforts montrent que leur lutte et leur implication ont des résultats car leurs voix sont entendues, font progresser leurs droits qui s'affirment pleinement aux niveaux local, national, régional et mondial. Nos succès pas à pas, année après année nous aident à poursuivre notre chemin avec plus de force et de confiance.

*Cet article a été écrit par le **Forum international des femmes autochtones (Foro internacional de Mujeres indigenas- acronyme espagnol FIMI)** créé en 1995. C'est un organisme de coordination mondial dont la mission est de rassembler les dirigeantes autochtones et les militantes des droits de l'homme des différentes parties du monde afin de coordonner leurs calendriers, de renforcer leur présence et leurs capacités politiques, de développer leurs compétences de dirigeantes pour leur permettre de participer aux prises de décisions dans le domaine international afin d'assurer que le point de vue des femmes sera inclus durablement et authentiquement dans toute discussion concernant les droits humains.*

En qualité de réseau mondial qui rassemble les dirigeantes autochtones d'Afrique, d'Asie, des Amériques, de l'Arctique et du Pacifique, FIMI a participé activement à toutes les sessions annuelles de l'Instance permanente sur les questions autochtones de l'ONU et à la Commission de l'ONU sur le statut des femmes. Il développe actuellement quatre programmes :

- Participation politique et soutien de la cause des femmes,
- Formation des dirigeantes au niveau mondial,
- Observatoire des femmes contre la violence et
- Fonds pour les femmes autochtones - AYNÍ.

Pour plus d'informations :

www.fimi-iiwf.org

info@iiwf.org

² Résolution E/2005/27

³ Résolution E/CN.6/2012/L.6

⁴ A/RES/69/2,19